

J'y suis... j'y reste !

■ Voici la conclusion du vaudeville de la non démission du sénateur Didier Guillaume. Après 20 ans de carrière politique, il avait annoncé démissionner en janvier dernier pour prendre la présidence de l'organisation de la coupe du monde de rugby, « une décision mûrement réfléchie ». La presse s'empara du scoop et retraça à coups de pleines pages la "carrière" de l'intéressé. Seulement, réalisant que son nouveau poste n'était pas rémunéré le sénateur décida de rester sénateur...celui qui devait lui succéder au sénat en sera pour ses frais...paroles, paroles, paroles...!

Donc comme une certaine catégorie d'élus, il a ainsi démontré son grand sens de l'intérêt général. La gauche bien-pensante qu'il incarne, se faisant le chantre du monde associatif, du bénévolat, semble plus intéressée par le « cachet » que le rôle à incarner. Entre temps notre caméléon de la politique aura perdu sa présidence du groupe PS au Sénat mais qu'importe, en bon opportuniste, il rejoindra un autre groupe politique... mettant un mouchoir sur ses convictions, s'il en a eues un jour...

Benjamin Missud, Yves Carle, Jean-Michel Argod, Françoise Freychet

Conseillers municipaux de l'opposition

SOS

■ L'Haltéro Fitness Péageois recherche désespérément un local pour abriter ses activités. Le 15 juin prochain, l'association devra quitter les locaux qu'elle partage pour l'instant à l'espace Mossant. Les responsables de HFP ont rencontré, le 12 mars, Mme le Maire pour lui exposer la situation et solliciter, eu égard à l'urgence, la mise à disposition d'un local. La réponse : La collectivité n'a aucun local disponible pour abriter cette activité. Lors du dernier conseil municipal (14 mai) M^{me} Nieson a demandé de dénoncer le bail de la Maison des rameurs jusque là utilisée par le monde associatif ! Pourquoi une telle hâte à engager cette procédure alors qu'une association Péageoise sollicite une salle... condition sine qua non pour assurer sa survie !

Bien entendu aucune information relative à la situation actuelle de l'association HFP n'a été communiquée. Si tel avait été le cas, je n'aurais pas manqué d'intervenir et à m'opposer à cette délibération.

J'avoue être très surpris de cette situation ! Et surtout attristé par cet abandon inacceptable. Je souhaite vivement qu'une solution pérenne soit trouvée afin de permettre à l'Haltéro Fitness Péageois de poursuivre son activité.

Jean-Paul Maréchal

Conseiller Municipal